



Transfert de bourses de lycée 2020-2021 et changement d'établissement

jeudi 18 juin 2020, par [Service Intendance](#)

Les **élèves boursiers cette année au lycée Alexandre Dumas** qui seront inscrits dans un autre lycée à la rentrée scolaire prochaine doivent demander **un dossier de transfert de bourse** au service intendance du lycée :

- par mail : bourses.lyc.dumas@ac-aix-marseille.fr
- par téléphone : 04 90 06 34 50

Le dossier complété, signé et accompagné des pièces justificatives devra être déposé, **avant le 15 octobre 2020** :

- **dans l'établissement d'accueil** pour les élèves qui restent dans l'académie d'Aix-Marseille (départements 04-05-13-84)
- **au service intendance du lycée Alexandre Dumas** pour les élèves qui quittent l'académie (tous les autres départements)

*De la même façon, les élèves boursiers cette année dans un autre lycée et qui intégreront le lycée Alexandre Dumas à la rentrée prochaine, doivent **retirer un dossier de transfert de bourse dans leur lycée d'origine** et le déposer complété, signé et accompagné des pièces justificatives au service intendance du lycée Alexandre Dumas avant le 15 octobre 2020.*

Pour tout renseignement au sujet des transferts de bourses : bourses.lyc.dumas@ac-aix-marseille.fr